

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## Décision du 30 janvier 2023 fixant la liste des représentants du personnel siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel d'Aix en Provence

NOR : JUSB2305249S

### Le premier président de la cour d'appel d'Aix en Provence

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu la décision du 3 janvier 2023 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel d'Aix en Provence ;

Vu les désignations transmises par les organisations syndicales aptes à siéger au sein de ce comité ;

**Décide :**

### Article 1<sup>er</sup>

La liste des représentants titulaires et suppléants siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel d'Aix en Provence est fixée comme suit :

ORGANISATIONS SYNDICALES	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
UNSa SJ - USM (4 sièges)	<b>Isabelle FERNANDEZ</b> , greffière au Tribunal judiciaire de Marseille <b>Anaïs DOMINGUEZ</b> , greffière à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence	<b>Lydie HERVE</b> , greffière au Tribunal judiciaire de Toulon <b>Séverine DEGARDIN</b> , greffière au Tribunal judiciaire de Digne-les-Bains

	<b>Anne TIXEIRE</b> , vice-présidente au Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence  <b>Sandra SANFILIPPO ép DUIELLA</b> , greffière au Tribunal de proximité de Martigues	<b>Magali VINCENT</b> , vice-présidente au Tribunal judiciaire de Marseille  <b>Alexandra MORF</b> , vice-présidente au Tribunal judiciaire de Grasse
CGT - SM (1 siège)	<b>Leila BENFEKIER</b> , adjointe administrative au TJ d'Aix en Provence	<b>Nathalie ROCHE</b> , magistrate au TJ de Marseille
Fo Justice (1 siège)	<b>Christophe DOUCHET</b> , greffier au TJ de Marseille	<b>Nicole KAOUJJI</b> , greffier au TJ de Marseille
CFDT Fédération Interco (1 siège)	<b>Monique BORTOLUSSI ép LE CHATELIER</b> , greffière TJ d'Aix en Provence	<b>Virginie CASTERS</b> , greffière au TJ de Toulon

### Article 2

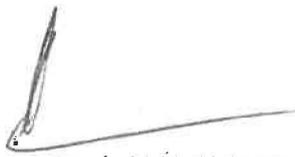
Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat de quatre ans.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le 30 janvier 2023.

Le premier président,



Renaud LE BRETON de VANNOISE